

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2025

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 31 mars 2025 faisant ressortir un total de 1 079 933 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 39 349 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 1 065 098 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 31 mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ La note 3.6 qui détaille le mouvement sur le capital du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes :

Walid MASMOUDI

BILAN DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

ARRETE AU 31 MARS 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
ACTIF				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		591 794,409	217 131,466	302 594,298
Obligations et valeurs assimilées		203 076,927	571 003,693	424 671,973
Titres OPCVM		43 467,015	51 715,902	45 792,001
	3.1	838 338,351	839 851,061	773 058,272
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	98 878,288	59 780,922	100 035,164
Disponibilités	3.3	142 716,645	163 513,996	165 606,046
		241 594,933	223 294,918	265 641,210
TOTAL ACTIF		1 079 933,284	1 063 145,979	1 038 699,482
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.4	5 730,856	4 331,316	5 395,589
Autres créditeurs divers	3.5	9 104,726	1 973,984	7 555,289
TOTAL PASSIF		14 835,582	6 305,300	12 950,878
Capital	3.6	1 042 641,419	1 030 426,694	1 004 259,166
Sommes distribuables	3.7	22 456,283	26 413,985	21 489,238
Sommes distribuables des exercices antérieurs		21 489,238	23 403,300	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		967,045	3 010,685	21 489,238
ACTIF NET		1 065 097,702	1 056 840,679	1 025 748,404
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 079 933,284	1 063 145,979	1 038 699,282

ETAT DE RESULTAT DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA
PERIODE ALLANT DU 1er JANVIER 2025 AU 31 MARS 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		5 420,124	8 389,860	42 961,403
Dividendes	4.1	560,000	-	12 643,410
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	4 860,124	8 389,860	30 317,993
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.3	2 675,933	1 247,366	6 249,547
Total des revenus des placements		8 096,057	9 637,226	49 210,950
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.4	<4 639,489>	<4 331,238>	<18 237,397>
Revenu net des placements		3 456,568	5 305,988	30 973,553
Autres charges	4.5	<2 489,523>	<2 295,303>	<9 455,573>
Résultat d'exploitation		967,045	3 010,685	21 517,980
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-	<28,742>
Sommes distribuables de la période		967,045	3 010,685	21 489,238
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-	28,742
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		424,939	18 080,251	18 586,841
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		40 719,738	2 841,169	69 061,762
Frais de négociation de titres		<2 762,424>	<759,270>	<4 063,540>
Résultat net de la période		39 349,298	23 172,835	105 103,043

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

PERIODE ALLANT DU 1er JANVIER 2025 AU 31 MARS 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	39 349,298	23 172,835	105 103,043
Résultat d'exploitation	967,045	3 010,685	21 517,980
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	424,939	18 080,251	18 586,841
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	40 719,738	2 841,169	69 061,762
Frais de négociation de titres	<2 762,424>	<759,270>	<4 063,540>
<u>Distributions de dividendes</u>	-	-	<23 402,925>
<u>Transactions sur le capital</u>	-	-	<89 619,823>
Souscriptions	-	-	129 182,141
Capital	-	-	117 679,141
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	8 905,550
Régularisation des sommes distribuables	-	-	2 597,450
Rachats	-	-	<218 801,964>
Capital	-	-	<206 493,589>
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	<9 682,360>
Régularisation des sommes distribuables	-	-	<2 626,015>
<u>Variation de l'actif net</u>	39 349,298	23 172,835	<7 919,705>
<u>Actif net</u>			
En début de la période	1 025 748,404	1 033 667,844	1 033 668,109
En fin de la période	1 065 097,702	1 056 840,679	1 025 748,404
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de la période	415	455	455
En fin de la période	415	455	415
<u>Valeur liquidative</u>	2 566,501	2 322,728	2 471,683
<u>Taux de rendement annualisé</u>	15,56%	9,02%	11,06%

Notes aux états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2025

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2025 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2025 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

La société détient au 31/03/2025 une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective depuis l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0003400058	AMEN BANK	1 122	43 274,407	44 864,170	4,15%
TN0007300015	ARTES	3 500	36 421,648	35 945,000	3,33%
TNDKJ8O68X14	ASSURANCE MAGHREBIA VIE	600	3 509,521	3 538,200	0,33%
TN0004700100	ATL	11 135	51 389,100	51 099,515	4,73%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	924	65 905,460	68 238,476	6,32%
TN0006610018	ATTIJARI LEASING	814	21 936,800	22 710,600	2,10%
TN0001800457	BIAT	180	17 941,235	17 761,680	1,64%
TN0002200053	BT	3 700	18 718,000	18 907,000	1,75%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	5 148	11 275,647	11 109,384	1,03%
TN0004200853	CIL	1 000	26 430,200	26 206,403	2,43%
TN0007550015	CITY CARS	1 000	14 398,286	15 819,000	1,46%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	225	2 386,528	2 642,400	0,24%
TN0003200755	I.C.F.	100	12 278,091	12 545,900	1,16%
TN0007700016	OFFICEPLAST	5 200	8 201,556	7 540,000	0,70%
TNQPQXRODTH8	SMART TUNISIE	59	802,970	781,101	0,07%
TN0006660013	SOTRAPIL	2 120	36 026,119	38 050,760	3,52%
TN0001400704	SPDIT SICAF	5 610	72 270,980	72 896,534	6,75%
TNNGTFLC2986	STA	2 345	45 196,520	51 991,995	4,81%

TN0006060016	STAR	190	36 970,107	38 584,630	3,57%
TN0002100907	TUNISIE LEASING & FACTORING	2 661	48 660,786	50 561,661	4,68%
Total actions et droits rattachés			573 993,962	591 794,409	54,80%

B- Obligations et valeurs assimilées

Bons du trésor assimilables

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0008000747	BTA 13 MAI 2027 7.2%	202	181 070,20	203 076,927	18,80%
Total bons du trésor assimilables			181 070,199	203 076,927	18,80%
Total obligations et valeurs assimilées			181 070,199	203 076,927	18,80%

C- Titres OPCVM

TN3A42G7RE72	FCP SMART TRAKER FUND	36	35 868,318	43 467,015	4,02%
Total OPCVM			35 868,318	43 467,015	4,02%
Total			790 932,478	838 338,351	77,63%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

Créances sur opérations de pensions livrées

Prise en pension de 961 emprunt national 2024 T2 CB TF, 9,80%, BIAT au 29/04/2025-30J-8,99%	98 094,404	98 878,288	9,16%
Total créances sur opérations de pensions livrées	98 094,404	98 878,288	9,16%
Total placements monétaires	98 094,404	98 878,288	9,16%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Banques	103 534,620	157 963,734	157 381,409
Intérêts courus sur dépôt à vue	679,238	857,250	742,269
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<135,848>	<171,450>	<148,354>
Ventes titres à encaisser	50 590,220	4 864,462	14 654,657
Achats de titres à régler	<11 951,585>	-	<7 023,935>
	<u>142 716,645</u>	<u>163 513,996</u>	<u>165 606,046</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Rémunérations du distributeur exclusif à payer	2 189,981	2 023,740	1 935,317
Rémunérations du dépositaire à payer	1 467,105	1 479,365	1 495,644
Commission de performance	1 135,207	-	1 135,007
Rémunérations du gestionnaire à payer	938,563	828,211	829,621
	<u>5 730,856</u>	<u>4 331,316</u>	<u>5 395,589</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	8 835,815	1 626,112	7 054,254
Autres (retenue à la source à payer)	22,260	118,805	-
Contribution sociale de solidarité à payer	100,000	100,000	400,000
Redevances CMF à payer	89,929	88,689	81,446
TCL à payer	56,722	40,378	19,589
	<u>9 104,726</u>	<u>1 973,984</u>	<u>7 555,289</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2025

Montant	1 004 259,166
Nombre de titres	415
Nombre d'actionnaires	10

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	424,939
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	40 719,738
Frais de négociation de titres	<2 762,424>

Capital au 31 mars 2025

Montant	1 042 641,419
Nombre de titres	415
Nombre d'actionnaires	10

**A la date de signature de notre rapport, le capital de STRATEGIE ACTIONS SICAV est supérieur au capital minimum prévu par l'article 3 du code des OPC.*

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2025 se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Résultat d'exploitation	967,045	3 010,685	21 489,238
Sommes distribuables des exercices antérieurs	21 489,238	23 403,300	0,000
	<u>22 456,283</u>	<u>26 413,985</u>	<u>21 489,238</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2025 au 31/03/2025</u>	<u>Du 01/01/2024 au 31/03/2024</u>	<u>Du 01/01/2024 au 31/12/2024</u>
Dividendes	560,000	-	12 643,410
	<u>560,000</u>	<u>-</u>	<u>12 643,410</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2025 au 31/03/2025</u>	<u>Du 01/01/2024 au 31/03/2024</u>	<u>Du 01/01/2024 au 31/12/2024</u>
Intérêts sur BTA	4 775,278	8 143,230	29 581,748
Intérêts sur obligations	84,846	246,630	736,245
	<u>4 860,124</u>	<u>8 389,860</u>	<u>30 317,993</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2025</u> <u>au 31/03/2025</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 31/03/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 31/12/2024</u>
Intérêts sur pensions livrées	1 995,509	-	24,984
Intérêts sur dépôt à vue	680,424	714,906	3 602,721
Intérêts sur BTC	-	532,460	2 621,842
	<u>2 675,933</u>	<u>1 247,366</u>	<u>6 249,547</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2025</u> <u>au 31/03/2025</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 31/03/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 31/12/2024</u>
Rémunérations du distributeur	2 233,820	2 023,740	7 806,491
Rémunérations du dépositaire	1 467,105	1 479,387	5 950,060
Rémunérations du gestionnaire	938,564	828,111	3 345,639
Commissions de surperformance	-	-	1 135,207
	<u>4 639,489</u>	<u>4 331,238</u>	<u>18 237,397</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/01/2025</u> <u>au 31/03/2025</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 31/03/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 31/12/2024</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 779,428	1 793,513	7 243,436
Redevances CMF	257,123	257,474	995,723
Contribution sociale de solidarité	100,000	100,000	400,000
TCL	113,187	45,453	278,568
Autres retenues	239,785	98,863	537,846
	<u>2 489,523</u>	<u>2 295,303</u>	<u>9 455,573</u>

5 - Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.